

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 01 AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR

I – DIRECTION GENERALE

Point n° 01

Procès-verbal de la séance 20 décembre 2024

Points mis en exergue pour échanges :

Point n° 02

Modification du tableau des emplois

Point n° 02bis

Signature d'un bail civil pour la mise à disposition de locaux sis à Paris 16^e, 16-18, avenue de la porte Saint-Cloud

Autres points présentés :

II– SOUS DIRECTION DE L'INSERTION ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Point n° 03

Signature de la convention de Partenariat avec la Banque Alimentaire Paris et d'Ile de France (BAPIF) pour l'épicerie solidaire du CASVP pour l'accès au service PROXIDON

Point n° 04

Signature de la convention entre Convergence France et le CASVP en vue de la mise en œuvre du programme Convergence au sein de l'atelier et Chantier d'Insertion Bio nettoyage « les chariots qui brillent » porté par le Pari des possibles pour l'année 2025

Point n° 05

Adhésion du CASVP au FLES de Paris et signature de la convention d'adhésion.

Point n° 06

Adoption pour l'exercice 2025 du barème des participations des familles de la crèche « À tire d'Aile », rattaché au centre d'hébergement Crimée

Point n° 07

Approbation d'une subvention complémentaire de la CAF relative à l'appel à projet « Enfance – Jeunesse » du fonds « Publics et territoires » au titre de l'année 2024

Point n° 08

Convention partenariale et financière relative à l'organisation de placements à l'extérieur sans surveillance de l'administration pénitentiaire entre la DISP et le CASVP

Point n° 09

Signature d'une convention annuelle entre la Ville de Paris et le Casvp relative à une subvention de 49 000€ pour le fonctionnement du restaurant solidaire Saint-Blaise durant l'hiver 2024-25.

Point n° 10

Signature de la convention avec la Banque Alimentaire de Paris et Ile de France (BAPIF) pour l'épicerie du CASVP

III – SOUS DIRECTION DE L'AUTONOMIE**Point n° 11**

Avenant à la convention de financement du dispositif expérimental de service renforcé à domicile « Paris domicile chez vous »

Point n° 12

Mise à jour du règlement de fonctionnement, du devis et du contrat individuel de prestation du Service Autonomie à Domicile (SAD) « aide » Paris Domicile »

Point n° 13 – Retiré de l'ordre du jour**Point n° 14**

Tarifification des prestations de séjours du CASVP pour les Parisiens âgés ou en situation de handicap

Point n° 15

Signature du contrat d'engagement Culture et Santé 2024/2025 de l'EHPAD Cousin de Méricourt

Point n° 16

Convention relative au financement du projet de boxe adaptée de l'EHPAD Cousin de Méricourt par la Fondation des Hôpitaux de Paris

Point n° 17 – Retiré de l'ordre du jour**Point n° 18**

Convention de coopération public-public entre le CASVP et l'ANAP relative à la mise en œuvre d'un appui terrain « diagnostic financier et accompagnement vers un retour à l'équilibre des EHPAD »

Point n° 19 – Retiré de l'ordre du jour

IV – SOUS DIRECTION DES RESSOURCES

IV-1 – RESSOURCES HUMAINES

Point n° 20

Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel en faveur des personnels du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

IV-2 – MARCHES – RESTAURATION – TRAVAUX

Point n° 21 - Communication

Marchés et accords-cadres attribués par la CAO et modifications relatives à ces marchés

Point n° 22

Signature de conventions-cadre portant sur la mise à disposition de sites relevant du domaine de la ville de Paris au profit de Bouygues Télécom, Free mobile, Orange France et SFR

Point n° 23

Mise à disposition par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris du square situé au 17-23 rue Pierre Demours (17e) pour son ouverture au public – Convention de gestion